

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Conseil supérieur du notariat et l'EDHEC signent un partenariat pour renforcer l'accompagnement des entreprises familiales par les notaires**

**Paris, le 10 septembre 2019 - Le Conseil supérieur du notariat (CSN) et l'EDHEC Business School annonce la signature d'une convention de partenariat pour créer un cycle de formation destiné à renforcer l'accompagnement des entreprises familiales par les notaires de France.**

En France, plus de 80 % des entreprises sont familiales. Innovantes, créatrices d'emploi et exportatrices, ces sociétés sont l'ossature économique de nos territoires. Elles s'inscrivent dans le long terme et sont très attachées à leur indépendance. Elles constituent le plus souvent le principal actif de la famille actionnaire.

A l'heure où un grand nombre d'entreprises sont confrontées à la question de la transmission, les notaires de France, experts du patrimoine et de la famille, sont les partenaires naturels des dirigeants d'entreprises pour les aider à concilier leur vie professionnelle et familiale. Les accompagner, mieux connaître les sujets de gouvernance, de transmission et leur stratégie de développement sont des priorités pour les études notariales.

Le CSN et l'EDHEC ont donc souhaité proposer un cycle de formation d'une durée totale de 9 journées, réservé aux notaires. Il débutera dès la rentrée\* 2019 et s'appuiera sur l'expertise de l'EDHEC Business School dans le domaine des entreprises familiales, à travers l'EDHEC *Family Business Centre*.

Trois modules en présentiel (3 x 3 jours) seront au programme de ce partenariat :

- les fondamentaux théoriques et méthodologiques des entreprises familiales
- la transmission des entreprises familiales
- la gouvernance des entreprises familiales

A l'issue du programme, l'EDHEC délivrera un certificat « Entreprises familiales : Spécificités, management et gouvernance » à chaque notaire ayant suivi la formation.

Pour Jean-François Humbert, président du Conseil supérieur du notariat : « *L'accompagnement des entreprises est un axe de conquête pour notre profession. Avec leur vision globale de l'environnement professionnel, juridique et familial, les notaires ont toute légitimité pour être davantage les partenaires des moments-clés de la vie des dirigeants. Le Conseil supérieur du notariat se félicite donc de ce partenariat avec l'EDHEC, dont l'expertise et la connaissance des entreprises familiales sont référentes.* »

Pour Christophe Roquilly, doyen de la recherche et du corps professoral de l'EDHEC : « *Nous nous réjouissons de ce partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat, qui est un acteur-clef historique au service du développement et de la transmission pérenne des entreprises familiales.* »

**Inscriptions en ligne : <https://adnovportail.agate-erp.fr/>**

### **À propos du Conseil supérieur du notariat**

Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom de tous les notaires de France, le Conseil supérieur du notariat est un établissement d'utilité publique. Il représente la profession auprès des pouvoirs publics, détermine sa politique générale, contribue à l'évolution du notariat et fournit des services collectifs aux notaires. Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le Conseil supérieur du notariat contribue à la réflexion sur les évolutions du droit et donne son avis sur les projets de loi ou les textes réglementaires en préparation.

### **A propos de l'EDHEC Business School**

*Fondée en 1906, l'EDHEC figure parmi les 15 meilleures Business Schools européennes. Présente à Lille, Nice, Paris, Londres, Singapour et forte de plus de 90 nationalités présentes sur ses campus, l'EDHEC est une école résolument internationale et connectée au monde des affaires. Avec plus de 40 000 diplômés de 120 pays, elle forme des managers engagés capables de relever les défis d'un monde en mutation. L'excellence, l'innovation et l'esprit d'entreprise sont au cœur des valeurs de l'EDHEC qui a développé un modèle stratégique unique fondé sur une recherche utile à la société, aux entreprises et aux étudiants.*

*Véritable laboratoire d'idées, l'école est aussi pionnière de l'éducation digitale avec EDHEC Online, première plateforme de formation diplômante 100% en ligne. Ces différentes dimensions font de l'EDHEC un lieu de savoir, d'expérience et de diversité propre à transmettre aux nouvelles générations les clés d'un monde en profond bouleversement.*

*Depuis 2012, l'EDHEC Family Business Centre est engagé dans des activités de recherche, de formation et de dissémination des connaissances sur les entreprises familiales. Sa mission est d'inspirer et de soutenir les entreprises familiales et leurs parties prenantes à perpétuer le modèle entrepreneurial de long-terme à travers les générations.*

**L'EDHEC en chiffres** : 8600 étudiants en formation initiale, 19 programmes diplômants du bachelor au PhD, 184 professeurs et chercheurs, 11 centres d'expertise. Pour en savoir plus [www.edhec.edu](http://www.edhec.edu)

### **Contacts presse Conseil supérieur du notariat**

Mathieu Ferrié : 01.44.90.31.74 / 06.08.92.45.70 – [mathieu.ferrie.csn@notaires.fr](mailto:mathieu.ferrie.csn@notaires.fr)

Meriam Barka: 01.44.90.31.79 – [meriam.barka.csn@notaires.fr](mailto:meriam.barka.csn@notaires.fr)

### **Contacts presse EDHEC Business School**

Angèle Pellicier : 01.53.32.87.67 / 06.68 11 39 04 - [angele.pellicier@edhec.edu](mailto:angele.pellicier@edhec.edu)

Béatrice Malasset : 01 53 32 76 55 / 07 62 52 37 47 - [beatrice.malasset@edhec.edu](mailto:beatrice.malasset@edhec.edu)